



Deratisation commun et cave

Par **jemholos**, le **04/08/2016** à **00:52**

Bonjour, rnJ'ai emménagé depuis 10 mois dans un logement que je souhaitai avec jardin puisque je possède un chien qui est obligé de sortir la nuit assez frequemment... le pauvre! malheureusement depuis que j ai emménagé les problèmes s accumulent: 1 mois en hiversans chauffage avec une panne de chaudière, ensuite un dégât des eaux donc plusieurs mois de vies dans l humidité. Rt maintenant présence de rats dans le jardin avec découverte au final que le problème vient d'une plaque d égouts dans les communs des caves. Bref les rats sont installés depuis un long moment... et ont infesté les caves et mon jardin d après un deratiseur que jaicontacte:(résultat je suis en stress complètement phobique... je pleure tous les soirs. Je me sens mal. J ai contacte l agence après avoir fait venir un deratiseur que jaipaye dema poche. L agence à mis ma parole en doutemais le deratiseur qu'ils ont fait venir à confirmer l infestation en précisant que ça venait bien des communs et quilsetaient en train de penetrer dans le couloir et lesconduites. Cela fait 2 semaines déjà que lediagnostic est tombé? Que puis je faire pour faire bouger l'agence. les rats ont troues la porte du couloir des communs j'ai peur je n en dors plus... et j'ai un jardin inutilisable... je suis désespérée

Par **morobar**, le **04/08/2016** à **07:59**

Bjr, rnA mon avis la seule véritable solution est de déménager. rnLa lutte va s'avérer difficile et surtout longue. rnVous pouvez aussi alerter l'ARS pour obtenir une déclaration d'insalubrité qui aura comme conséquence l'obligation de relogement aux frais du bailleur.